



Titre de la réunion :	Réunion plénière Exportation
Date de la réunion :	01/06/2026
Organisateur :	Leslie Lambregts
Rapporteur :	Ingrid Decraen
Présents :	
Leslie Lambregts	AFSCA – DG Politique de contrôle – Directeur Relations internationales
Ingrid Decraen	AFSCA – DG Politique de contrôle – Relations internationales
Ilse Van Nerum	AFSCA – DG Politique de contrôle – Relations internationales
Agathe Delobel	AFSCA - DG Contrôle - Cellule Notifications et Certification
David Stulens	SPF Affaires étrangères (B3)
Marie Baerts	Représentation permanente de la Belgique auprès de l'UE
Catherine Latour	AWE – INOVEO (Association wallonne des éleveurs)
Eric Lejeune	AWEX (Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers)
Elien Van Stichel	BFA (Belgian Feed Association)
Niels de Kort	Boerenbond
Cédric Charon	FEBEV (Fédération belge de la viande, organisation professionnelle des secteurs des viandes porcines et bovines)
Anneleen Vandewynckel	FENAVIAN (Fédération Nationale des Fabricants de Produits de Viandes/Nationale federatie van vleeswarenmakers)
Pauline Spagnoli	FEVIA (Fédération de l'industrie alimentaire/ Federatie Voedingsindustrie)
Johan Hallaert	FEVIA
Peter Jaspers	FIT (Flanders Investment & Trade)
Katlijn Mertens	FIT
Veerle Van der Sypt	FVPhouse (organisme de coordination des fédérations professionnelles de l'industrie du commerce de gros et de la transformation des
Chris Bastiaens	PB Leiner (gélatine et collagène)
Jasper Vandenberg	Darlingii
Kathleen Jacobs	Rousselot
Ann De Craene	VBT (Association des coopératives horticoles belges)
Ann Truyen	VIP/BVK (Fédération des abattoirs industriels de volailles / Fédération professionnelle du secteur de la viande de veau)

Ordre du jour	Discussion
1. Approbation de l'ordre du jour	L'ordre du jour a été approuvé.
2. BeCert BECERT : état d'avancement (AFSCA)	Agathe explique que le développement de BeCert NT prend du retard en raison de différentes difficultés. Ce qui est sûr, c'est que la livraison n'est certainement plus pour cette année. Ce sera pour l'année prochaine, la date n'est pas encore fixée. Nous vous tiendrons informés.
3. Délais harmonisés pour l'obtention de certificats d'exportation : état d'avancement (FEBEV)	Agathe peut être brève à ce sujet : nous continuons à travailler sur le projet. L'objectif reste le même, mais cela demande beaucoup de temps. Divers services ont été impliqués lors de l'adaptation de l'arrêté royal - rétributions. Le Comité de direction déterminera aujourd'hui dans quel délai nous pouvons poursuivre cet exercice, compte tenu des moyens dont nous disposons dans les différents services. Elle ne peut pas fournir beaucoup d'informations complémentaires, toutefois, il est possible d'être tenu informé par le biais du comité consultatif.
4. Temps de contrôle lors de la certification et instructions AFSCA à ce sujet (FEBEV)	<i>FEBEV a été informé par trois membres que le prix du certificat et surtout le temps nécessaire au CDM pour la certification et le contrôle a énormément augmenté.</i> <i>Par exemple, un membre a calculé le prix par certificat et l'évolution dans le temps. Avant 2025, un certificat coûtait environ 42 € (frais de transport compris), en 2025, ce montant est passé à 55 €. Ce prix est resté plus ou moins stable jusqu'à la fin de l'année. Début de cette année, le prix était de 75 € et lors du dernier calcul en février, nous étions déjà à 96 €.</i> <i>Cela signifie que le prix a doublé en deux ans.</i> <i>FEBEV a réalisé une petite enquête auprès de ses membres. Il s'agit principalement de la durée du contrôle qui se faisait autrefois par échantillonnage aléatoire (par ex. un silo sur vingt) et pour lequel tous les silos doivent, par exemple, maintenant être contrôlés. D'où provient ce soudain changement ?</i> <i>Un autre exemple frappant est un abattoir uniquement actif dans les porcins « born and raised » en Belgique. Le CDM effectue maintenant toutes les analyses pour les trichines tandis que le risque pour les viandes porcines en Belgique est très faible.</i> <i>Le temps consacré par le CDM à un certificat est passé d'une demi-heure à une heure en moyenne autrefois à une heure et demi voire deux heures actuellement.</i>

Ordre du jour	Discussion
	<i>Y a-t-il des instructions pour être plus strict ? Un doublement du prix, c'est beaucoup pour les entreprises.</i> AFSCA : Agathe affirme qu'il n'y a certainement pas d'instructions pour intervenir de manière plus stricte lors d'un contrôle. Le temps nécessaire est variable et dépend de nombreuses choses (par ex. conditions de certification, envoi même, etc.) Il existe des instructions sur le mode de réalisation des différents contrôles (contrôle documentaire, contrôle d'identité et contrôle physique). <i>FEBEV donne encore l'exemple d'un opérateur qui exporte des produits frais vers le Royaume-Uni. Le CDM est sur place. Le contrôle du produit et l'administration sont déjà réalisés à l'entreprise. Le CDM attend que les produits frais soient arrivés et placés en conteneur pour procéder à la certification. Cela peut parfaitement se faire à distance mais la totalité du temps d'attente est maintenant facturée. Nous trouvons cela exagéré.</i> AFSCA : Agathe ne peut pas se prononcer sur ce cas précis mais si plus de précisions sont souhaitées, nous pouvons en parler. La certification peut demander beaucoup de temps, c'est pourquoi il est important que les opérateurs se préparent bien et s'organisent pour que le contrôle puisse être réalisé rapidement et efficacement. Il y a un manque de personnel, elle s'étonne donc d'entendre que quelqu'un attende. <i>FEBEV rassemblera toutes les remarques. Certains opérateurs ne souhaitent pas que leur nom soit cité pour éviter d'altérer leur relation avec l'ULC.</i> AFSCA : Leslie demande à FEBEV de transmettre les informations et poursuivra la discussion en interne sur base de cela.
5. Réorganisation de l'AFSCA et fonctionnement de la future DG « International » (FEBEV, AFSCA)	<i>FEBEV : Les secteurs et les fédérations seront-ils impliqués dans la réflexion sur la réorganisation de la DG « International » ?</i> AFSCA : De grands changements se préparent en effet. Les fédérations ont déjà été informées par l'intermédiaire du comité consultatif. Cinq DG, dont les noms ne sont pas encore arrêtés, relèveront de la CEO : • DG « opérationnel » : composée en partie de la DG Politique de Contrôle et de la DG Contrôle ;

Ordre du jour	Discussion
	• DG « International » : le service de Leslie, au moins une partie du service d'Agathe, le service import avec les PCF ; • DG « Co&Co » : communication et coaching : également accompagnement des opérateurs ; • La DG Labo continue d'exister ; • La DG « services de soutien » continue d'exister. Ce sont les grandes lignes. Le mode de collaboration entre ces DG ainsi que leur structure concrète doivent encore être élaborés. Il y a en effet d'importants chevauchements. Des groupes de travail seront constitués ce mois pour faire des propositions concrètes à ce sujet à la CEO. Tout devrait être opérationnel pour le début de l'année prochaine. Les stakeholders seront consultés lors de l'exercice de réflexion. Le processus de changement sera intensif, les groupes de travail débiteront en septembre.
6. Négociations entre l'UE et le R-U sur le chapitre SPS : suivi au niveau belge (FEBEV)	<i>FEBEV : De nouvelles négociations sur l'accord SPS entre le R-U et l'UE sont attendues bientôt - des suites sont-elles données au niveau belge ? Les secteurs doivent-ils augmenter leurs priorités ?</i> AFSCA : Les négociations sur le « common SPS area » battent leur plein. L'objectif est de parvenir à un accord pour début juillet, le prochain top. Ces négociations sont suivies par BuZa (DGE). En ce qui concerne SPS, cela est également suivi par notre représentation permanente de BE auprès de l'UE, à savoir Marie Baerts (présente en ligne). L'AFSCA est également tenue informée de ces négociations. Vos préoccupations et intérêts peuvent être transmis par l'intermédiaire de vos fédérations européennes. <i>Marie Baerts : L'accord général est déjà stable. Quelques exceptions font actuellement encore l'objet de discussions. Aucune date définitive pour laquelle il doit être parvenu à un accord n'est encore fixée en juillet.</i> <i>Le SPF AE communique que le 10 juin, le Market Access Comité portera également sur le R-U. S'il y a des points SPS, ils peuvent être transmis à David Stulens et à Gregory Claude du SPF Économie. Ils les mettront alors en avant lors du comité MAAC et donneront un feed-back aux personnes qui s'occupent de l'accord.</i>

Ordre du jour	Discussion
7. Feed-back sur les missions AFSCA en Turquie et en Chine (FEBEV, AFSCA)	Leslie s'est rendu ces dernières semaines en Turquie et en Chine avec la nouvelle CEO. • <u>Turquie :</u> Sur les conseils de notre ambassade en Turquie, nous avons participé, en tant que membres officiels de la délégation, à la mission économique avec la reine, uniquement pour la partie Ankara. Nous avons eu des rencontres, en marge de cette mission, avec les autorités compétentes du ministère de l'agriculture, au plus haut niveau. Nous avons de ce fait pu établir des contacts directs, ce qui est très utile car nous rencontrons pas mal de problèmes avec l'exportation vers la Turquie et le transit par la Turquie. Leurs conditions ne sont pas toujours claires et il n'est pas facile d'obtenir des explications. D'où la grande importance d'établir des contacts personnels directs. Cette rencontre était très cordiale, des coordonnées ont été échangées. Leslie a maintenant un contact direct avec le chef de l'agence alimentaire turque (comparable à la nôtre). Le vice-ministre de l'agriculture/CVO et notre CEO ont signé une LOI (Letter of Intent), pour une collaboration plus étroite. La prochaine étape est une invitation à venir en visite en BE à l'automne. Nous échangerons des connaissances et expériences et montrerons notre méthode de travail dans les PCF. Les premiers contacts se sont révélés utiles. Nous espérons pouvoir concrétiser cela à l'avenir dans le but de faciliter le commerce bilatéral. Sur place, nous avons également eu contact avec la délégation européenne qui défend nos intérêts. Nous les informons également de nos initiatives bilatérales. • <u>Chine :</u> Nous avons eu une rencontre avec le ministre de la GACC. La mission a été effectuée en collaboration avec le directeur des douanes belges. ➤ Les principaux points que nous avons abordés à Pékin étaient, entre autres : ▪ La régionalisation dans le cadre des maladies animales (grippe aviaire et peste porcine africaine). ▪ L'importance de l'enregistrement des dossiers pour l'enregistrement des exploitations porcines, tant nouvelles qu'en cas d'extension de la gamme de produits.

Ordre du jour	Discussion
	▪ Signature du protocole d'exportation de pommes belges vers la CN. L'exportation sera possible à partir de la prochaine saison de croissance pour les vergers enregistrés qui satisfont aux conditions convenues avec la Chine. Nous avons ensuite visité les PCF à Tianjin et Zhengzhou. ➤ De nombreux conteneurs belges arrivent à Tianjin (e.a. des viandes porcines et des poires). Nous avons pu voir comment travaillent les collègues chinois, ils étaient très ouverts. C'était impressionnant, ils utilisent beaucoup l'IA lors de leurs contrôles. L'AFSCA signera probablement un mémorandum avec la GACC, en novembre, afin d'échanger des connaissances et des informations à ce sujet dans le but de rendre nos contrôles aux PCF plus efficaces. Nous avons déjà examiné cela avec notre service IT. ➤ À Zhengzhou, les douanes belges étaient pilote. C'est un hub très important pour l'e-commerce. La plupart des paquets postaux de Bierset viennent de là. Il y a également une ligne ferroviaire entre Zhengzhou et la BE. La DG de GACC a de bons contacts avec nous et avec les douanes BE. L'objectif est de parvenir à une sorte de protocole de coopération, ce qui est plus difficile et plus sensible pour les douanes. Les douanes doivent examiner ce qui est possible avec la Commission européenne. Pour nous, il serait utile d'échanger directement des informations car il y a régulièrement des interceptions de paquets de semences qui ne sont pas notifiés et qui constituent un risque phytosanitaire. Si nous pouvons échanger des informations, des mesures pourront être prises du côté chinois. Là aussi, la réalisation des contrôles était assez impressionnante. Beaucoup d'IA et de scanners, ce que nous n'avons pas en Europe ou en Belgique. En Chine, les aéroports et les ports sont cogérés par l'État, ce qui leur permet d'obtenir les moyens. ➤ Leslie a encore rendu une visite technique au ministère de l'agriculture (MARA), dans le cadre de négociations au sujet de la régionalisation pour l'IAHP et la PPA. Le responsable de ces dossiers chez MARA était également présent.

Ordre du jour	Discussion
	Notre ministre se rendra peut-être en novembre à la foire CIIE (China International Import Expo) à Shanghai mais cela doit encore être discuté. Il s'agit d'une foire politiquement très importante pour la Chine. Lors de cette visite en Chine, le protocole sur la régionalisation pour la PPA pourrait entre autres être signé.
8. Protocole pour l'exportation de pommes vers la Chine : impact pour le secteur de la transformation (FEVIA)	Ilse explique que les produits transformés ne relèvent pas de cet accord. Il s'agit ici des chips de pommes, l'entreprise devrait transmettre son mode de production. Sur la base des informations relatives au processus de production (température, durée du traitement et autres informations techniques), la GACC effectuera une analyse des risques et examinera si un mémorandum distinct est nécessaire. Si la Chine estime qu'il y a tout de même un risque phytosanitaire avec ces produits transformés, le fait que les pommes proviennent de parcelles approuvées pour l'exportation de fruits frais peut aider à parvenir à un accord. La GACC a besoin d'une description détaillée de la production. Celle-ci peut être transmise à Ilse. <u>Questions/remarques</u> <i>Rousselot : La gélatine est-elle reprise dans la discussion concernant la régionalisation PPA et l'autorisation de l'exportation de gélatine depuis la BE vers la CN ? Aujourd'hui ce n'est pas possible, les critères étaient que tous les ingrédients devaient provenir de BE. C'est impossible, cela bloque l'exportation de gélatine depuis la BE vers la CN. C'est un problème qui existe déjà depuis plus de dix ans. Nous souhaiterions reprendre ce produit dans la discussion en tant que dérivé de la transformation porcine.</i> AFSCA : Leslie répond que cela n'a pas été spécifiquement abordé. 'Born and raised' est une autre discussion que la régionalisation et n'est pas uniquement exigé pour la BE. <i>Rousselot : Cela s'y raccroche tout de même. Cela bloque parce que nous utilisons également des matières premières d'Allemagne. Nous pouvons toutefois envoyer depuis l'Espagne et la France. C'est spécifique pour la BE.</i> AFSCA : Leslie discutera de l'approche ultérieure avec l'entreprise.

Ordre du jour	Discussion
	<i>L'AWEX souhaiterait savoir si lors de la visite en Turquie, seules des discussions officielles ont été menées ou si des dossiers ont également été abordés en détail, comme les OGM (organismes génétiquement modifiés) ?</i> AFSCA : La législation stricte en matière d'OGM n'a pas été abordée car celle-ci est claire et vaut pour tous les pays qui souhaitent exporter vers la TR. Leslie a toutefois pu discuter de l'enregistrement des entreprises et de la levée de l'embargo IAHP.
9. Système alternatif de pré-attestation des produits laitiers : état d'avancement (FEVIA)	BCZ n'est pas présent et ne peut donc pas commenter cela de manière plus détaillée. Le secteur est encore en train d'adapter la procédure. Nous attendons la version finale, compte tenu de nos remarques transmises en début d'année. Leslie avait encouragé à rechercher ensemble une solution pour d'autres entreprises du secteur alimentaire qui sont au moins autant impliquées. <u>Questions/remarques</u> <i>FEBEV demande si l'objectif est que d'autres secteurs y réfléchissent également. Il y a naturellement un intérêt.</i> AFSCA : Nous commençons, pour le moment, uniquement avec les produits laitiers. C'est ce qui est le plus pertinent pour la continuité du commerce en cas de foyer de maladie animale. <i>BFA demande si le secteur des aliments pour animaux qui utilise des produits laitiers peut également être associé à la procédure.</i> AFSCA : Il se répond que l'objectif est que le secteur développe quelque chose dans le guide sectoriel. Nous devons examiner si nous pouvons nous baser sur ce qui est développé pour les denrées alimentaires. Jusqu'à présent, aucune question n'a encore été posée par le secteur des aliments pour animaux.
10. Divers	<i>BFA : un membre a été contacté par la FDA pour un audit. Y a-t-il des secteurs qui disposent déjà d'une expérience en matière d'audits FDA ? C'est nouveau pour nous.</i> FEVIA a connaissance de quelques visites par le passé. Bien qu'ils n'aient pas reçu de feed-back, il paraît qu'ils se déroulent bien. Ils n'ont jamais eu d'échos négatifs par la suite.

Ordre du jour	Discussion
	<i>Rousselot : À la réunion SPS européenne (MAWG), il a été demandé d'interpeler également les autorités compétentes nationales des États membres au sujet des nouveaux certificats sanitaires.</i> <i>Je suis en outre représentant de la fédération européenne pour la gélatine. En tant que fédération européenne, nous avons fait des remarques sur le nouveau certificat sanitaire pour la gélatine qui est problématique pour le secteur.</i> <i>Nous avons essayé de le faire par voie européenne mais l'UE a demandé de faire davantage connaître cette problématique pour faire effectivement la différence. À qui devons-nous alors transmettre nos commentaires ?</i> <i>AFSCA : Elle peut les adresser à Leslie.</i> <i>(Ce point reste à clarifier)</i>

Points d'action	Responsable	Délai